

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024

DATE DU 6 AOÛT 2024

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2023, avec le trimestre clos le 31 mars 2024 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2023, selon le cas. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables	Liquidités et gestion du capital
2 Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	33 Liquidités
4 Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	35 Flux de trésorerie
	35 Engagements et obligations contractuelles
	36 Gestion et suffisance du capital
	37 Rendement des capitaux propres
	38 Notations
Résultats d'exploitation consolidés	Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
5 Points saillants financiers	38 Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
6 Faits nouveaux en 2024	38 Mesures d'exposition et de sensibilité
7 Bénéfice fondamental et bénéfice net	
11 Impôt	
12 Facteurs de valeur de Lifeco	
Résultats d'exploitation sectoriels	Méthodes comptables
16 Exploitation canadienne	40 Normes internationales d'information financière
19 Exploitation américaine	
22 Exploitation européenne	Autres renseignements
25 Solutions de gestion du capital et des risques	40 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
26 Exploitation générale de Lifeco	49 Glossaire
Situation financière consolidée	52 Contrôles et procédures de communication de l'information
28 Actif	52 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
30 Passif	52 Transactions entre parties liées
32 Structure du capital de Lifeco	53 Renseignements financiers trimestriels
	54 Conversion des devises
	54 Renseignements supplémentaires

Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés résumés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion annuel et aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les chiffres pour le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi sur l'impôt minimum mondial avait été adoptée au Canada au premier trimestre de 2024. Le bénéfice fondamental a été présenté sur cette base pour l'exploitation européenne et pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'au niveau consolidé de Lifeco et par facteur de valeur. Se reporter à la rubrique Impôt du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), l'utilisation prévue des provisions pour restructuration, la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental de 15 % à 20 % pour Empower en 2024, la direction a supposé la réalisation des synergies relatives aux produits avant impôt de 20 M\$ US liées à l'acquisition de Prudential d'ici la fin de 2024, en plus de supposer que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit. Pour formuler notre évaluation de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives contenues dans les documents déposés par la compagnie se rapportent aux objectifs, aux buts, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans la présente mise à jour sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs, les buts, les ambitions ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps, et l'étendue des actifs à inclure dans nos objectifs en vue d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est toujours à l'étude. Bien que la compagnie ait commencé à élaborer un plan de transition mondial relativement à ses objectifs de carboneutralité, elle n'a pas encore mis en place de plan de transition complet pour atteindre ces objectifs, et le calendrier de réalisation du plan est incertain. De plus, les données nécessaires pour définir le plan de la compagnie pour atteindre ces objectifs sont de faible qualité, ne sont pas disponibles ou sont différentes selon les secteurs visés par la compagnie. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans les documents déposés par la compagnie pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos objectifs liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos objectifs, buts, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs, et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental ^{1, 2}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ³	1 005	1 031	569	2 036	1 183
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 005	960	498	1 965	1 093
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 4}	1,11	1,05	0,99	2,16	1,87
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,08	1,10	0,61	2,18	1,27
Bénéfice net	1,08	1,03	0,53	2,11	1,17
Dividendes versés	0,555	0,555	0,520	1,110	1,040
Valeur comptable ³	25,36	24,74	23,22		
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 4}	17,2 %	17,0 %	15,9 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ³	16,2 %	14,6 %	12,2 %		
Ratio de distribution fondamental ^{2, 4}	50,0 %	52,9 %	52,6 %		
Ratio de distribution ³	51,4 %	54,4 %	97,4 %		
Ratio de levier financier ⁵	29 %	30 %	31 %		
Total de l'actif selon les états financiers	749 562 \$	736 722 \$	690 003 \$		
Total de l'actif géré ¹	961 501	941 373	1 042 373		
Total de l'actif administré ¹	2 929 042	2 855 164	2 643 378		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 008 \$	13 047 \$	13 058 \$		
Total des capitaux propres	30 870 \$	30 239 \$	28 774 \$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁶	130 %	129 %	126 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁶ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Faits nouveaux en 2024

- Dans le cadre de la réforme fiscale internationale au titre du Pilier Deux, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis. Le 20 juin 2024, le Canada a adopté une loi sur l'IMM qui s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la compagnie exerce des activités importantes, notamment la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient déjà adopté des lois sur l'IMM, qui prennent effet le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'IMM s'applique à ses activités à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 M\$ relativement à l'IMM, qui est essentiellement liée à ses activités à la Barbade et en Irlande. Cette charge comprend un montant de 34 M\$ appliqué rétroactivement pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre, principalement à l'égard de la Barbade, où l'IMM dépendait de l'adoption d'une loi par le Canada.

- Au cours du deuxième trimestre de 2024, l'intégration des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential par Empower a été achevée et les cibles de rétention ont été dépassées. L'intégration a permis de générer les synergies de coûts annualisées avant impôt de 180 M\$ US attendues.
- Le 1^{er} juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès Investment Planning Counsel Inc. (IPC) dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- Au sein de l'exploitation américaine, le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 M\$ US sur une période de cinq à sept ans. Au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente dans les activités abandonnées. Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton et elle détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Exploitation canadienne	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Exploitation américaine	324	286	265	610	483
Exploitation européenne ²	206	197	180	403	358
Solutions de gestion du capital et des risques ²	190	195	203	385	360
Exploitation générale de Lifeco	(4)	(2)	(11)	(6)	(16)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 2}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ³	28 \$	107 \$	(79) \$	135 \$	(247) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	—	(121)	—	(121)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ³	39	(1)	(4)	38	3
Autres incidences non liées aux marchés ^{2, 4}	(100)	(53)	(147)	(153)	(198)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco²	(33) \$	53 \$	(351) \$	20 \$	(563) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies³					
Exploitation canadienne	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$
Exploitation américaine	274	233	161	507	331
Exploitation européenne	201	187	102	388	142
Solutions de gestion du capital et des risques	155	260	169	415	353
Exploitation générale de Lifeco	40	(2)	(11)	38	(24)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco³	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	44	—	44	—
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 005 \$	960 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Les autres incidences non liées aux marchés comprennent les incidences de la transformation des activités (y compris les coûts de restructuration et d'intégration ainsi que les coûts d'acquisition et de dessaisissement), l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et l'incidence des modifications des lois fiscales.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 s'est chiffré à 1 038 M\$ (1,11 \$ par action ordinaire), en hausse de 118 M\$, ou 13 %, comparativement à 920 M\$ (0,99 \$ par action ordinaire) il y a un an, ce qui reflète une croissance avant impôt dans tous les secteurs, l'intégration réussie des récentes acquisitions au sein des exploitation américaine et canadienne, ainsi que les résultats globalement positifs au chapitre de l'assurance. L'incidence de la mise en œuvre de l'IMM est reflétée dans les résultats du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne.

La croissance du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 est attribuable à l'amélioration des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant de la croissance des marchés boursiers et de l'ajout d'IPC et de Value Partners, au bénéfice solide de Solutions en milieu de travail qui s'explique par les résultats au chapitre de l'assurance maladie collective et à la croissance interne au sein de l'exploitation canadienne, à la croissance des produits de réassurance structurés dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à la hausse du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre des activités de réassurance vie aux États-Unis et par l'incidence de la mise en œuvre de l'IMM.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 2 016 M\$ (2,16 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 746 M\$ (1,87 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux dividendes sur les actions de Franklin Templeton acquises dans le cadre du dessaisissement de Putnam au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Le bénéfice fondamental pour le semestre clos le 30 juin 2024 comprend l'incidence négative de 66 M\$ principalement liée à l'adoption, le 20 juin 2024, de la loi sur l'IMM au Canada, qui s'applique de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2024. Cette incidence négative comprend l'incidence rétroactive de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre. Le bénéfice du premier trimestre de 2024 a été présenté sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024 de manière à refléter l'incidence de 7 M\$ et de 27 M\$ sur le bénéfice fondamental de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, respectivement. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2024 s'est chiffré à 1 005 M\$ (1,08 \$ par action ordinaire), en hausse de 436 M\$, ou 77 %, comparativement à 569 M\$ (0,61 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable à une augmentation du bénéfice fondamental et aux fluctuations favorables des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit au cours de la période considérée au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à l'incidence de la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent au sein de l'exploitation générale de Lifeco. De plus, les résultats de la période précédente comprenaient les pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs dans le compte de surplus, ainsi qu'une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au sein de l'exploitation européenne et une provision liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les fluctuations moins favorables des taux d'intérêt au sein de l'exploitation européenne et par la mise en œuvre de l'IMM. Les résultats des activités abandonnées pour le deuxième trimestre de 2024 ont été de néant, comparativement à une perte nette de 71 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 2 036 M\$ (2,18 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 183 M\$ (1,27 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées pour le semestre clos le 30 juin comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente, comparativement à une perte nette de 90 M\$ il y a un an.

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2024 s'est chiffré à 1 005 M\$ (1,08 \$ par action ordinaire), en baisse de 26 M\$, ou 3 %, comparativement à 1 031 M\$ (1,10 \$ par action ordinaire) au cours du trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation canadienne, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'IMM. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par une augmentation du bénéfice fondamental au sein des exploitations américaine, canadienne et européenne et par l'incidence de la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent au sein de l'exploitation générale de Lifeco. Les résultats des activités abandonnées pour le deuxième trimestre de 2024, tel qu'il est indiqué dans l'analyse des résultats d'un exercice à l'autre, ont été de néant, comparativement à une perte nette de 115 M\$ et à un profit final de 44 M\$ lié à la vente au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	1 \$	26 \$	(2) \$	27 \$	2 \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(26)	(59)	(69)	(85)	(180)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	53	140	(8)	193	(69)
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	28 \$	107 \$	(79) \$	135 \$	(247) \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence positive de 28 M\$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2024, un résultat favorable comparativement à l'incidence négative de 79 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023.

L'incidence pour le trimestre reflète les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ainsi que les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives découlent principalement du fait que les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient au sein des exploitations canadienne et européenne, en raison des hausses des taux sans risque. Les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe concernent les actifs immobiliers au Royaume-Uni et au Canada, facteur contrebalancé en partie par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au Canada.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence positive de 135 M\$ sur le bénéfice net, un résultat favorable comparativement à l'incidence négative de 247 M\$ pour la période correspondante de 2023. L'incidence positive pour le cumul depuis le début de l'exercice 2024 est principalement attribuable aux hausses des taux d'intérêt sans risque, facteur contrebalancé en partie par les rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt, et le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex., les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Pour le trimestre clos le 30 juin 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 39 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de la MSC de 8 M\$ pour les produits sans participation. Ces incidences découlent des mesures prises par la direction relativement à la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent et de la légère révision des hypothèses et du léger raffinement des modèles. En comparaison, une incidence négative de 4 M\$ sur le bénéfice net et une diminution de 17 M\$ de la MSC ont été enregistrées pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et une incidence négative de 1 M\$ sur le bénéfice net et une diminution de 10 M\$ de la MSC ont été enregistrées pour le trimestre précédent.

Pour l'exploitation canadienne, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 1 M\$, et la MSC d'une incidence négative de 2 M\$. Pour l'exploitation européenne, le bénéfice net a subi une incidence négative de 2 M\$, et la MSC a subi une incidence négative de 6 M\$. Pour l'exploitation générale, le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 40 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 38 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une diminution de 18 M\$ de la MSC pour les produits sans participation, comparativement à une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net et à une diminution de 22 M\$ de la MSC pour les produits sans participation pour la période correspondante de 2023.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2024, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 100 M\$, comparativement à un montant négatif de 147 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités se sont établis à 29 M\$, en baisse de 82 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par une provision liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019, ainsi que par une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. à l'exercice précédent, qui ne s'est pas reproduite, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'intégration et de restructuration liés à l'achèvement de l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 153 M\$, comparativement à un montant négatif de 198 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités se sont établis à 78 M\$, en baisse de 52 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les résultats des activités abandonnées comprennent une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture liés à la transaction visant Putnam, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente au premier trimestre de 2024, comparativement à une perte nette de 90 M\$ il y a un an.

Au Canada, la loi sur l'IMM a été adoptée le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024, ce qui s'est traduit par une charge rétroactive ayant une incidence négative de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024. Le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental (l'incidence des modifications des lois fiscales) pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » de manière à refléter rétroactivement l'incidence de 7 M\$ pour l'exploitation européenne et de 27 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Se reporter aux rubriques Impôt et Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les taux de change moyens de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2023. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice fondamental de la compagnie s'est traduite par une hausse de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2024 (hausse de 22 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 15 M\$ (hausse de 22 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2024 au 30 juin 2024, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros, en dollars américains et en livres sterling a augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 240 M\$ pour le trimestre considéré. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectifs

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024 ^{2, 3}	30 juin 2023	30 juin 2024 ²	30 juin 2023
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ^{1, 2}	19,3 %	17,9 %	15,6 %	18,6 %	13,4 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires ³	19,4 %	15,1 %	12,0 %	17,3 %	9,2 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	17,4 %	13,4 %	8,2 %	15,5 %	6,4 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les taux d'imposition effectifs comparatifs applicables au bénéfice fondamental sont présentés comme sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024.

³ La compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2024, dont une tranche de 34 M\$ était rétroactive au premier trimestre de 2024. Le taux d'imposition effectif de la compagnie pour le premier trimestre de 2024 aurait été de 17,8 % si l'impôt minimum mondial avait été adopté au premier trimestre de 2024.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Dans le cadre de la réforme fiscale internationale au titre du Pilier Deux, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place un régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % qui a été adopté par tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis. Le 20 juin 2024, le Canada a adopté une loi sur l'IMM qui s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. D'autres pays où la compagnie exerce des activités importantes, notamment la Barbade, l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni, avaient déjà adopté des lois sur l'IMM, qui prennent effet le 1^{er} janvier 2024.

L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. La compagnie s'attend actuellement à ce que l'IMM s'applique à ses activités à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 15 %. Au cours du deuxième trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 62 M\$ relativement à l'IMM, qui est essentiellement liée à ses activités à la Barbade et en Irlande. Cette charge comprend un montant de 34 M\$ appliqué rétroactivement pour le premier trimestre de 2024 à la suite de l'adoption d'une loi par le Canada au cours du trimestre, principalement à l'égard de la Barbade, où l'IMM dépendait de l'adoption d'une loi par le Canada.

L'incidence de l'IMM sur les taux d'imposition effectifs de la compagnie qui s'appliquent au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et au total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2024	Pour le semestre clos le 30 juin 2024
Incidence de l'IMM sur les taux d'imposition effectifs		
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	2,1 %	2,6 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	4,8 %	2,6 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	4,7 %	2,6 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2024, les taux d'imposition effectifs de la compagnie ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2023, principalement en raison de l'IMM et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les taux d'imposition effectifs de la compagnie ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Facteurs de valeur de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « facteur de valeur ». La compagnie se concentre sur les trois principaux facteurs de valeur suivants pour ses activités, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter :

- Solutions en milieu de travail;
- Gestion du patrimoine et des actifs;
- Assurance et solutions de gestion des risques.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les facteurs de valeur

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Solutions en milieu de travail	512 \$	453 \$	454 \$	965 \$	899 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	157	143	119	300	238
Assurance et solutions de gestion des risques	335	352	377	687	669
Exploitation générale	34	30	(30)	64	(60)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1, 2}	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco³	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les facteurs de valeur sont présentés au besoin aux rubriques ci-après.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats financiers

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 2}	512 \$	453 \$	454 \$	965 \$	899 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ³	(4 936)	(8 814)	4 388	(13 750)	14 297
Honoraires et autres produits	1 226	1 125	1 067	2 351	2 086
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ³	17 395	17 444	15 067		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 58 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 512 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie et à la croissance interne des activités au sein de l'exploitation canadienne, à la hausse des honoraires au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et aux résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 66 M\$, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 965 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la croissance des affaires d'assurance collective et de rentes au Royaume-Uni.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,9 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 4,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des rachats nets des participants dans l'unité Régimes à cotisations définies – Empower au cours de l'exercice considéré. Les soldes moyens des comptes des participants ont augmenté en raison de la croissance des marchés par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une hausse des distributions, qui ont été supérieures aux cotisations. Les sorties nettes de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2024 sont également attribuables à la perte, après son acquisition, d'un important client de Prudential, ce qui était conforme aux attentes. Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont établies à 13,8 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 14,3 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi du rachat d'un régime de grande taille, qui a été contrebalancé en partie par l'ajout d'un autre régime de grande taille au sein de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower. Les souscriptions de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et les marges sont généralement faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 159 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 226 M\$, principalement en raison de l'incidence de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et des ajustements relatifs à l'acquisition de Prudential au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 265 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 351 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 17 395 M\$, soit une baisse de 49 M\$ par rapport au 31 mars 2024 qui s'explique principalement par la résiliation d'un régime de grande taille au sein de l'exploitation canadienne, facteur contrebalancé en partie par la croissance interne des affaires en vigueur au sein des exploitations canadienne et européenne.

Gestion du patrimoine et des actifs

Depuis le début de 2024, la compagnie compte plus de 106 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 2}	157 \$	143 \$	119 \$	300 \$	238 \$
Flux de trésorerie nets – gestion du patrimoine ^{3, 4}	3 784	219	1 882	4 003	8 139
Honoraires et autres produits	550	528	384	1 078	756
MSC, produits de fonds distincts ⁵	3 348	3 424	3 302		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités pour tenir compte du réalignement de certaines unités d'exploitation avec les facteurs de valeur au sein de l'exploitation européenne à la suite d'examen internes pour la période close le 30 juin 2023.

⁵ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a augmenté de 38 M\$, ou 32 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 157 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart au sein des exploitations canadienne et européenne découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, ainsi qu'à l'ajout d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a augmenté de 62 M\$, ou 26 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 300 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à la hausse des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart au sein de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, facteurs contrebalancés en partie par un élément fiscal favorable non récurrent pour 2023 au sein de l'exploitation canadienne.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 3 784 M\$, comparativement à des entrées nettes de 1 882 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant d'une souscription par un important client, ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des entrées de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4 003 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 8 139 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des entrées de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant d'une souscription par un important client, ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 166 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 550 M\$, principalement en raison des ajouts d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne, de la hausse de l'actif administré attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers et à la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, de même que de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 322 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 078 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

MSC, produits de fonds distincts

La MSC pour les produits de fonds distincts au 30 juin 2024 a diminué de 76 M\$ par rapport au 31 mars 2024, pour s'établir à 3 348 M\$, principalement en raison des incidences défavorables liées aux marchés au sein de l'exploitation européenne et des sorties nettes des fonds distincts au sein de l'exploitation canadienne.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 2}	335 \$	352 \$	377 \$	687 \$	669 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts ³	82	127	85	209	144
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts ³	6 163	6 209	5 896		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif et a été exclu.

Bénéfice fondamental

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 42 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 335 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et à l'incidence de l'IMM dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation européenne, facteurs contrebalancés en partie par la croissance au chapitre des produits structurés au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et par l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein de l'exploitation canadienne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 18 M\$, ou 3%, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 687 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance au chapitre des produits structurés au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, facteur contrebalancé en partie par l'incidence de l'IMM dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation européenne.

MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts

Au deuxième trimestre de 2024, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, s'est établie à 82 M\$, soit un résultat comparable à celui pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 65 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 209 M\$, principalement en raison de la croissance des nouvelles affaires relativement aux produits de rentes individuelles et collectives au Royaume-Uni au sein de l'exploitation européenne.

MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts

Au 30 juin 2024, la MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts, se chiffrait à 6 163 M\$, en baisse de 46 M\$ par rapport au 31 mars 2024, principalement en raison des pertes liés à l'expérience dans tous les secteurs, facteur contrebalancé en partie par les importants apports de la MSC provenant des nouvelles affaires au sein de l'exploitation européenne.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Exploitation canadienne

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Faits nouveaux en 2024

- Le 1^{er} juillet 2024, la Canada Vie a intégré avec succès Investment Planning Counsel Inc. (IPC) dans ses systèmes, programmes et processus financiers, ses technologies et ses ressources humaines. IPC continue d'exercer ses activités comme une marque distincte sur le marché canadien de la gestion du patrimoine.
- Dans le but d'aider les clients à maximiser leur potentiel d'épargne à court terme, la Canada Vie a élargi sa gamme de fonds distincts afin de proposer un nouveau fonds d'épargne à intérêt élevé. La Canada Vie s'est engagée à offrir un vaste éventail de solutions pour aider les conseillers à gérer les objectifs de placement de leurs clients en tenant compte de l'évolution des conditions du marché. Cette gamme permet aux clients d'obtenir un rendement attrayant, tout en préservant le capital et en maintenant la souplesse.
- La Canada Vie, en collaboration avec certains promoteurs de régimes, met à l'essai l'application RxFood qui sera offerte gratuitement aux participants de ces régimes. Le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques continue d'augmenter au Canada. Pour aider les promoteurs et les participants de régimes à composer avec l'incidence de ce phénomène, la Canada Vie met davantage l'accent sur les solutions holistiques en matière de maladies chroniques en offrant un programme de nutrition médicale de 12 semaines qui met à profit la technologie en vue de faciliter la nutrition, de la personnaliser et de la rendre plus accessible.
- La Canada Vie administre les prestations dentaires des employés de la fonction publique fédérale depuis 1987. Comme il a été annoncé précédemment, la Canada Vie a également été choisie pour administrer le régime de soins dentaires à l'intention des fonctionnaires retraités. Le gouvernement du Canada a convenu d'harmoniser les dates de mise en œuvre de ces deux régimes en les fixant au 1^{er} novembre 2024 afin d'améliorer l'expérience pour tous les participants aux régimes.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	190 \$	190 \$	164 \$	380 \$	323 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	59	52	46	111	107
Assurance et rentes	58	58	63	116	106
Exploitation générale	15	2	10	17	25
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	13	51	(135)	64	(180)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	124 \$	159 \$	108 \$	283 \$	288 \$
Services de retraite collectifs	787	761	633	1 548	1 391
Solutions en milieu de travail	911	920	741	1 831	1 679
Produits individuels de gestion du patrimoine	4 577	4 465	2 174	9 042	4 832
Assurance et rentes	161	155	154	316	310
Flux de trésorerie nets²	64 \$	253 \$	157 \$	317 \$	575 \$
Services de retraite collectifs	(402)	(276)	(524)	(678)	(961)
Flux de trésorerie nets²	(338) \$	(23) \$	(367) \$	(361) \$	(386) \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	264 \$	263 \$	240 \$	527 \$	468 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	202	190	92	392	182
Produits individuels d'assurance	1	—	—	1	—
Exploitation générale	7	7	9	14	16
Honoraires et autres produits	474 \$	460 \$	341 \$	934 \$	666 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	14 896 \$	14 985 \$	12 761 \$		
Total de l'actif	212 101 \$	210 404 \$	196 673 \$		
Autres actifs gérés ^{2, 3}	13 293	13 424	3 971		
Total de l'actif géré¹	225 394	223 828	200 644		
Autres actifs administrés ²	60 100	59 294	27 362		
Total de l'actif administré¹	285 494 \$	283 122 \$	228 006 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	1 124 \$	1 166 \$	1 213 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 895	1 936	1 912		
Assurance et rentes – avec participation	3 232	3 145	3 241		
Marge sur services contractuels	6 251 \$	6 247 \$	6 366 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2024, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (7,1 G\$ au 31 décembre 2023). Une tranche de 3,6 G\$ de ces actifs (3,3 G\$ au 31 décembre 2023) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au cours du deuxième trimestre de 2024, le bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne a augmenté de 39 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 322 M\$, ce qui reflète des résultats solides au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie découlant des mesures prises par la direction au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, la croissance interne au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant en partie de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein de l'unité Assurance et rentes, ainsi que les incidences fiscales favorables. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par des taxes à la consommation plus élevées que la normale au deuxième trimestre de 2024.

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net a augmenté de 187 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 335 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 13 M\$, comparativement à un montant négatif de 135 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 25 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à un montant négatif de 129 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des incidences favorables des fluctuations des taux d'intérêt sans risque et des écarts de crédit au cours du trimestre considéré, comparativement aux incidences défavorables à l'exercice précédent, ainsi que des résultats moins défavorables au chapitre des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice fondamental a augmenté de 63 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 624 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée et de l'assurance maladie découlant des mesures prises par la direction au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, de la croissance interne au sein de l'unité Solutions en milieu de travail, de l'augmentation des honoraires nets et du bénéfice relatif à l'écart découlant en partie de l'ajout d'IPC et de Value Partners et de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, ainsi que de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein de l'unité Assurance et rentes. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un élément fiscal favorable non récurrent pour 2023 dans l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, et par la baisse du bénéfice relatif au surplus.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net a augmenté de 307 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 688 M\$. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 64 M\$, comparativement à un montant négatif de 180 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 51 M\$, comparativement à un bénéfice net de 23 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par les incidences fiscales favorables.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 77 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 124 M\$, en raison principalement de la hausse des souscriptions de régimes de petite taille et des souscriptions dans le segment national. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 154 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 787 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions découlant de la rétention d'actifs. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 2 403 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 577 M\$, principalement en raison des fortes souscriptions de fonds distincts et de fonds communs de placement (tant les fonds exclusifs que les fonds de tiers), ainsi que de l'ajout d'IPC et de Value Partners. Pour le deuxième trimestre de 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 161 M\$, principalement en raison des fortes souscriptions de produits d'assurance vie avec participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se sont chiffrées à 283 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs ont augmenté de 157 M\$ pour s'établir à 1 548 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le semestre clos le 30 juin de 2024 ont augmenté de 4 210 M\$, pour s'établir à 9 042 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 6 M\$ pour s'établir à 316 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 14 896 M\$, une baisse de 89 M\$ par rapport au 31 mars 2024 qui s'explique principalement par la résiliation d'un régime de grande taille, partiellement contrebalancée par la croissance interne des polices en vigueur.

Flux de trésorerie nets

Au cours du deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 338 M\$, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 367 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'ajout d'IPC et de Value Partners et à l'augmentation des souscriptions de produits individuels de gestion du patrimoine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 361 M\$, comparativement à des sorties nettes de trésorerie de 386 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 133 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 474 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de SAS et des acquisitions d'IPC et de Value Partners.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 268 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 934 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2024, la MSC se chiffrait à 6 251 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré au 31 mars 2024. Les fluctuations favorables des marchés sur la MSC pour les produits avec participation ont été contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés dans le compte sans participation et au chapitre des fonds distincts.

Exploitation américaine

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des anciennes activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à PanAgora Asset Management sont inclus dans l'exploitation générale et comprennent un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées.

Faits nouveaux en 2024

- Au 30 juin 2024, grâce à la migration réussie des systèmes des affaires de retraite à service complet de Prudential, Empower a réalisé des synergies annualisées de 180 M\$ US avant impôt à la suite de l'acquisition le 1^{er} avril 2022, ce qui était conforme aux attentes. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici la fin de 2026.

Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés.

Empower a engagé des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes qui ont été sensiblement conformes aux attentes initiales, un montant de 19 M\$ US avant impôt ayant été engagé au deuxième trimestre de 2024.

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les		Pour le semestre clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2024	30 juin 2024
Restructuration et intégration (avant impôt)	19 \$	31 \$	50 \$	183 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	14	23	37	136

- Au sein de l'exploitation américaine, le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton », contre des actions ordinaires de Franklin Templeton, de la trésorerie et une contrepartie éventuelle pouvant aller jusqu'à 375 M\$ US sur une période de cinq à sept ans. Au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a comptabilisé une perte nette de 115 M\$ reflétant les coûts de clôture, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente dans les activités abandonnées. Lifeco conserve sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan. La compagnie détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton et elle détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Principales données financières – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	185 \$	162 \$	175 \$	347 \$	341 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	39	38	37	77	57
Gestion d'actifs	1	(3)	(1)	(2)	(5)
Exploitation générale	11	14	(13)	25	(32)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	236 \$	211 \$	198 \$	447 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(36)	(39)	(78)	(75)	(113)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	200 \$	172 \$	120 \$	372 \$	248 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)¹	324 \$	286 \$	265 \$	610 \$	483 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	274 \$	233 \$	161 \$	507 \$	331 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower	(3 757) \$	(7 019) \$	2 762 \$	(10 776) \$	9 676 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	1 614	1 286	1 842	2 900	4 985
Gestion d'actifs	(643)	(1 800)	(707)	(2 443)	(1 296)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	(2 786) \$	(7 533) \$	3 897 \$	(10 319) \$	13 365 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	(3 817) \$	(10 170) \$	5 222 \$	(13 987) \$	18 004 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	659 \$	600 \$	570 \$	1 259 \$	1 118 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	120	118	97	238	185
Gestion d'actifs	23	21	21	44	42
Exploitation générale	1	2	—	3	—
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	803 \$	741 \$	688 \$	1 544 \$	1 345 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	1 099 \$	1 001 \$	921 \$	2 100 \$	1 808 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	233 467 \$	232 384 \$	227 492 \$		
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	94 081	91 741	103 604		
Activités abandonnées – autres actifs gérés ²	—	—	116 223		
Total de l'actif géré¹	327 548	324 125	447 319		
Autres actifs administrés ²	1 382 648	1 364 241	1 183 399		
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 710 196 \$	1 688 366 \$	1 630 718 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 342 969 \$	2 279 294 \$	2 152 548 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Note : Le solde de la MSC de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 80 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 200 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 38 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 236 M\$ US, ce qui s'explique principalement par la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, par un ajustement des honoraires liés aux activités acquises de Prudential de 22 M\$ US (30 M\$), par des dividendes de 9 M\$ US (12 M\$) sur les actions de Franklin Templeton et par la croissance des activités. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les incidences de 29 M\$ US (40 M\$) liées au crédit sur les prêts hypothécaires commerciaux au cours de l'exercice considéré et par la hausse des taux créditeurs payés, qui a donné lieu à une baisse du bénéfice relatif à l'écart.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 36 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 78 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du caractère non récurrent d'une provision comptabilisée en 2023 relativement à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 124 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 372 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 86 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 447 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la hausse du bénéfice relatif au surplus.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 75 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 113 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des charges est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Entrées (sorties) nettes

Au deuxième trimestre de 2024, les sorties nettes se sont chiffrées à 2,8 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 3,9 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des rachats nets des participants au cours de l'exercice considéré, ainsi que de la perte, après son acquisition, d'un important client de Prudential, ce qui était conforme aux attentes. Les soldes moyens des comptes des participants ont augmenté en raison de la croissance des marchés par rapport au dernier exercice, ce qui s'est traduit par une hausse des distributions, qui ont été supérieures aux cotisations. Le nombre de participants à la fin du deuxième trimestre de 2024 a augmenté par rapport à la fin du deuxième trimestre de 2023.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les sorties nettes se sont chiffrées à 10,3 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 13,4 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la résiliation d'un régime de grande taille au premier trimestre de 2024 et aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les souscriptions de régimes de grande taille en 2024. Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes.

Dans l'ensemble, les objectifs de rétention des affaires acquises de Prudential ont été dépassés.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 115 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 803 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des niveaux des marchés boursiers et aux ajustements liés aux honoraires de Prudential, ainsi qu'à la croissance globale des activités.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 199 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 544 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Faits nouveaux en 2024

- Au deuxième trimestre de 2024, Canada Life Home Finance a reçu le prestigieux prix Scottish Mortgage Award décerné au prêteur spécialisé dans la clientèle du troisième âge de l'année. Ce prix confirme la position de la compagnie en tant qu'acteur clé sur ce marché au Royaume-Uni.
- Canada Life Home Finance a lancé six nouveaux produits de la gamme Capital Select au début du deuxième trimestre de 2024. Cette initiative stratégique souligne l'engagement de Canada Life U.K. à l'égard du développement continu des produits et de la réactivité au marché. En lançant des gammes de prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible, Canada Life U.K. a pu accéder à de nouveaux segments de clientèle et aider ses clients à atteindre leurs objectifs financiers, tout en se positionnant davantage à l'avant-garde du marché des prêts hypothécaires rechargeables.
- Au cours du deuxième trimestre de 2024, Irish Life a remporté le prix Or dans la catégorie de l'innovation en matière de produits et services aux Global Qorus Innovation in Insurance Awards de 2024. L'initiative CARA (« Claims AI Reasoning Assistant » ou assistant aux demandes de règlement mettant à profit le raisonnement par intelligence artificielle), est un système avancé d'IA conçu pour aider les vérificateurs de demandes de règlement d'Irish Life à évaluer les sinistres avec efficience, ce qui a permis de réduire le délai d'évaluation de 70 % pour les types de demandes ciblés, tandis que des essais sont en cours pour en faire bénéficier d'autres types de demandes. Cette initiative permettra à Irish Life de faire profiter à sa clientèle diversifiée d'avantages plus importants.
- La fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life a remporté le prix de l'innovation en matière de régimes décerné dans le cadre des European Pension Awards de 2024 qui ont eu lieu à Londres. Son fonds de plus de 10,3 G\$ (7 G€) fait d'EMPOWER la plus grande fiducie globale d'Irlande qui favorise l'innovation et l'investissement.
- Au cours du deuxième trimestre de 2024, les activités de la Canada Vie en Allemagne ont obtenu, pour une troisième année consécutive, la notation « AA » d'Assekurata, l'agence de notation allemande dans le secteur de l'assurance, avec des perspectives stables. Il s'agit de la notation la plus élevée attribuée par l'agence de notation.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Solutions en milieu de travail	68 \$	43 \$	56 \$	111 \$	118 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	44	43	23	87	59
Assurance et rentes	93	99	116	192	212
Exploitation générale	1	12	(15)	13	(31)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}	206 \$	197 \$	180 \$	403 \$	358 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ²	(5)	(10)	(78)	(15)	(216)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	201 \$	187 \$	102 \$	388 \$	142 \$
Souscriptions³					
Solutions en milieu de travail	389 \$	411 \$	740 \$	800 \$	1 179 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	8 401	5 304	6 473	13 705	13 417
Assurance et rentes	716	1 560	791	2 276	1 214
Flux de trésorerie nets^{3, 4}					
Solutions en milieu de travail	147 \$	409 \$	530 \$	556 \$	687 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	2 856	1 189	885	4 045	4 131
Assurance et rentes	1	20	20	21	42
Flux de trésorerie nets^{3, 4}	3 004 \$	1 618 \$	1 435 \$	4 622 \$	4 860 \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	59 \$	51 \$	64 \$	110 \$	115 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	153	151	134	304	269
Assurance et rentes et exploitation générale	5	6	2	11	2
Honoraires et autres produits	217 \$	208 \$	200 \$	425 \$	386 \$
Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie³	2 499 \$	2 459 \$	2 306 \$		
Total de l'actif	208 588 \$	203 583 \$	184 354 \$		
Autres actifs gérés ³	69 755	67 376	58 228		
Total de l'actif géré¹	278 343	270 959	242 582		
Autres actifs administrés ^{3, 5}	13 213	12 772	11 555		
Total de l'actif administré¹	291 556 \$	283 731 \$	254 137 \$		
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	3 337 \$	3 307 \$	2 943 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 453	1 488	1 390		
Marge sur services contractuels	4 790 \$	4 795 \$	4 333 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ À la suite d'examen internes, l'alignement de certaines unités d'exploitation sur les facteurs de valeur a été modifié, et les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2023 ont été retraités, au besoin.

⁵ Au 30 juin 2024, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 16,1 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (14,3 G\$ au 31 mars 2024 et 11,3 G\$ au 30 juin 2023).

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 99 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 201 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 206 M\$, soit une augmentation de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni, par la hausse des honoraires, par la diminution des charges d'exploitation, par la hausse de la MSC comptabilisée et par l'augmentation du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande et par une hausse du taux d'imposition effectif en raison de la mise en œuvre de l'IMM. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 ont représenté un montant négatif de 5 M\$, comparativement à un montant négatif de 78 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux pertes non récurrentes au titre des autres éléments du résultat global réalisées au cours de l'exercice précédent à la suite du rééquilibrage des actifs dans le compte de surplus, ainsi qu'à une perte découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au cours de l'exercice précédent. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par l'expérience moins favorable sur le marché par rapport aux attentes pour l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent en raison des hausses des taux d'intérêt sans risque. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 comprennent un ajustement lié à l'incidence de l'IMM pour le premier trimestre de 2024.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net a augmenté de 246 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 388 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 403 M\$, soit une augmentation de 45 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la croissance des affaires d'assurance collective et de rentes au Royaume-Uni, de la diminution des charges d'exploitation et de la croissance accrue du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre des sinistres en ce qui concerne l'assurance maladie en Irlande et par l'incidence de l'IMM.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 15 M\$, comparativement à un montant négatif de 216 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'à l'expérience positive sur le marché par rapport aux attentes en raison des baisses moins importantes des immeubles commerciaux par rapport à la période précédente.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 15 M\$.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 1 928 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 401 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant d'une souscription par un important client. Pour le deuxième trimestre de 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont diminué de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 716 M\$, principalement en raison d'une souscription non récurrente de produits collectifs de rentes en Irlande au cours de l'exercice précédent. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le deuxième trimestre de 2024 ont diminué de 351 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 389 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion des actifs pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont augmenté de 288 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 13 705 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les souscriptions de l'unité Assurance et rentes ont augmenté de 1 062 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 276 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni qui s'expliquent par la demande sur le marché. Les souscriptions de l'unité Solutions en milieu de travail pour le semestre clos le 30 juin 2024 ont diminué de 379 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 800 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2024, les primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 40 M\$ par rapport au 31 mars 2024, pour s'établir à 2,5 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 3,0 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 1,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande découlant surtout d'une souscription par un important client, facteur contrebalancé en partie par la diminution des entrées nettes au sein de l'unité Solutions en milieu de travail découlant de la baisse des souscriptions de rentes en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 4,9 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des flux de trésorerie nets relatifs aux produits individuels de gestion du patrimoine découlant de la hausse des rachats de police et des arrivées à échéance au Royaume-Uni et en Allemagne, ainsi qu'à la diminution des flux de trésorerie nets au sein de l'unité Solutions en milieu de travail découlant de la baisse des souscriptions de rentes en Irlande.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 17 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 217 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation de l'actif administré moyen.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les honoraires et autres produits ont augmenté de 39 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 425 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2024, la MSC se chiffrait à 4 790 M\$, soit un résultat comparable à celui au 31 mars 2024.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

Faits nouveaux en 2024

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2024, il a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis. Au cours du premier semestre de 2024, la compagnie a conclu de nombreuses transactions, principalement dans le secteur des produits structurés.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes survenues au premier semestre de 2024 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres importants. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}					
Réassurance	184 \$	195 \$	198 \$	379 \$	351 \$
Exploitation générale	6	—	5	6	9
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1, 2}	190 \$	195 \$	203 \$	385 \$	360 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental ²	(35)	65	(34)	30	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	155 \$	260 \$	169 \$	415 \$	353 \$
Total de l'actif³	9 023 \$	9 017 \$	8 687 \$		
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 702 \$	1 736 \$	1 740 \$		
Réassurance – avec participation	23	23	24		
Marge sur services contractuels	1 725 \$	1 759 \$	1 764 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2024, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 155 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 190 M\$, car la croissance des produits de réassurance structurés et la hausse des produits nets tirés des placements ont été contrebalancées par les résultats défavorables principalement attribuables aux activités de réassurance vie aux États-Unis et à l'incidence de l'IMM de 24 M\$. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 35 M\$, comparativement à un montant négatif de 34 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de la mise en œuvre de l'IMM. Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2024 comprennent un ajustement lié à l'incidence de l'IMM pour le premier trimestre de 2024.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le bénéfice net a augmenté de 62 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 415 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 25 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 385 M\$, principalement en raison de la croissance des produits structurés, de la hausse des produits nets tirés des placements et de l'amélioration des résultats principalement attribuable aux activités d'assurance vie aux États-Unis, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de l'IMM.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 30 M\$, comparativement à un montant négatif de 7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, l'IMM a eu une incidence négative de 51 M\$ sur le bénéfice net, principalement en ce qui a trait aux activités à la Barbade.

Marge sur services contractuels

La MSC s'établissait à 1 725 M\$ au 30 juin 2024, en baisse de 34 M\$ par rapport au 31 mars 2024, principalement en raison du règlement différé relativement aux affaires et des résultats, facteurs contrebalancés en partie par les incidences des nouvelles affaires et du change.

Exploitation générale de Lifeco

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Principales données financières – Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(4) \$	(2) \$	(11) \$	(6) \$	(16) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	44	—	—	44	(8)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	40 \$	(2) \$	(11) \$	38 \$	(24) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2024, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré un bénéfice net de 40 M\$, comparativement à une perte nette de 11 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 4 M\$, soit une baisse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des produits nets tirés des placements et par la diminution des charges d'exploitation.

Pour le deuxième trimestre de 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 44 M\$, comparativement à néant pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la finalisation d'une transaction de récupération de contrats de réassurance au cours de l'exercice précédent et de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes.

Pour semestre clos le 30 juin 2024, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré un bénéfice net de 38 M\$, comparativement à une perte nette de 24 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale a diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 44 M\$, comparativement à un montant négatif de 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Au 30 juin 2024					
Actif					
Actif investi	91 309 \$	86 053 \$	42 588 \$	8 666 \$	228 616 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	452	321	352	190	1 315
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 131	12 318	3 602	129	17 180
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 565	6 292	3 052	—	15 909
Autres actifs	5 577	16 991	3 705	38	26 311
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	107 067	197 875	155 289	—	460 231
Total de l'actif	212 101	319 850	208 588	9 023	749 562
Autres actifs gérés ²	13 293	128 891	69 755	—	211 939
Total de l'actif géré¹	225 394	448 741	278 343	9 023	961 501
Autres actifs administrés ²	60 100	1 894 228	13 213	—	1 967 541
Total de l'actif administré¹	285 494 \$	2 342 969 \$	291 556 \$	9 023 \$	2 929 042 \$

Au 31 décembre 2023

Actif					
Actif investi	89 382 \$	86 715 \$	41 981 \$	8 732 \$	226 810 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	400	291	331	171	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 243	12 243	3 713	133	17 332
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 545	6 151	3 037	—	15 733
Autres actifs	4 964	16 192	3 531	52	24 739
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 467	—	—	4 467
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	101 250	179 770	141 936	—	422 956
Total de l'actif	203 784	305 829	194 529	9 088	713 230
Activités poursuivies – autres actifs gérés ²	13 056	143 997	63 525	—	220 578
Activités abandonnées – autres actifs gérés ^{2, 4}	—	161 566	—	—	161 566
Total de l'actif géré¹	216 840	611 392	258 054	9 088	1 095 374
Autres actifs administrés ²	55 635	1 689 455	12 076	—	1 757 166
Total de l'actif administré¹	272 475 \$	2 300 847 \$	270 130 \$	9 088 \$	2 852 540 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024.

⁴ Au quatrième trimestre de 2023, les autres actifs gérés liés à Putnam Investments ont été classés à titre d'activités abandonnées – autres actifs gérés.

Au 30 juin 2024, le total de l'actif administré avait augmenté de 76,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour s'établir à 2,9 billions de dollars, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés boursiers et des fluctuations des devises au sein de l'exploitation américaine, facteur contrebalancé en partie par le dessaisissement de Putnam Investments.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 30 juin 2024, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 156,3 G\$, soit 68 % de l'actif investi, contre 157,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. La diminution du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux cessions et à une baisse des justes valeurs découlant d'une hausse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 juin 2024. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 30 juin 2024		Au 31 décembre 2023	
AAA	22 588 \$	15 %	24 298 \$	15 %
AA	29 928	19	31 435	20
A	56 368	36	54 807	35
BBB	45 467	29	44 811	29
BB ou inférieure	1 998	1	1 700	1
Total	156 349 \$	100 %	157 051 \$	100 %

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 30 juin 2024				Au 31 décembre 2023	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	303 \$	1 103 \$	1 406 \$	4 %	1 511 \$	4 %
Résidences multifamiliales	2 484	6 789	9 273	24	9 372	24
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 430	4 430	11	4 203	11
Biens commerciaux	—	23 246	23 246	61	23 328	61
Total	2 787 \$	35 568 \$	38 355 \$	100 %	38 414 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 38,4 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 30 juin 2024, comparativement à 38,4 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2024, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 7 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,9 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2023.

Instruments financiers dérivés

Au cours du deuxième trimestre de 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 juin 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,5 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2023), et un montant de 1,7 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (0,8 G\$ au 31 décembre 2023). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2024, principalement en raison de l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 4,6 G\$, pour se chiffrer à 56,5 G\$, principalement en raison de l'augmentation du volume des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 1,9 G\$ au 30 juin 2024, comparativement à 2,2 G\$ au 31 décembre 2023. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du deuxième trimestre de 2024 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 30 juin 2024.

Passif

Total du passif

	Au 30 juin 2024	Au 31 décembre 2023
Passifs au titre des contrats d'assurance	145 282 \$	144 388 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	87 070	88 919
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	731	648
Autres passifs du fonds général	25 378	24 061
Passifs détenus en vue de la vente ¹	—	2 407
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	62 473	60 302
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	397 758	362 654
Total	718 692 \$	683 379 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente. La transaction a été conclue le 1^{er} janvier 2024.

Le total du passif a augmenté de 35,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2023, passant ainsi à 718,7 G\$ au 30 juin 2024.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 0,9 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des devises.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,8 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 1,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des autres passifs et des instruments financiers dérivés, contrebalancée en partie par une réduction des crédettes.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 37,3 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 28,7 G\$, ainsi que de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 7,3 G\$, facteurs contrebalancés en partie par des retraits nets de 1,5 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour obtenir de plus amples renseignements.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 30 juin 2024						
Exploitation canadienne	97 358 \$	1 857 \$	6 251 \$	105 466 \$	9 057 \$	114 523 \$
Exploitation américaine	18 787	135	242	19 164	1	19 165
Exploitation européenne	42 158	1 016	4 790	47 964	3 636	51 600
Solutions de gestion du capital et des risques	689	2 040	1 725	4 454	249	4 703
Total	158 992 \$	5 048 \$	13 008 \$	177 048 \$	12 943 \$	189 991 \$
Au 31 décembre 2023						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation américaine	18 187	136	276	18 599	1	18 600
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 029	2 162	1 769	4 960	225	5 185
Total	155 774 \$	5 297 \$	12 635 \$	173 706 \$	13 107 \$	186 813 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 30 juin 2024, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 190,0 G\$, en hausse de 3,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés et à l'incidence de fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)				Total	Fonds distincts	Avec participation	Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques				
MSC au début de la période (31 décembre 2023)	1 159 \$	24 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	20	—	171	18	209	87	56	352
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	17	—	37	20	74	120	96	290
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(67)	(2)	(135)	(76)	(280)	(202)	(77)	(559)
Profits/pertes liés à l'expérience	(15)	—	(29)	(18)	(62)	(94)	—	(156)
Fluctuations internes de la MSC	(45) \$	(2) \$	44 \$	(56) \$	(59) \$	(89) \$	75 \$	(73) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	108	258	366
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	10	—	(20)	(9)	(19)	1	—	(18)
Incidence du change	—	1	58	22	81	9	8	98
Total des fluctuations de la MSC	(35) \$	(1) \$	82 \$	(43) \$	3 \$	29 \$	341 \$	373 \$
MSC à la fin de la période (30 juin 2024)	1 124 \$	23 \$	3 337 \$	1 702 \$	6 186 \$	3 327 \$	3 495 \$	13 008 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 juin 2024, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,2 G\$, soit une hausse de 3 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du change de 81 M\$, facteur contrebalancé par les pertes liées à l'expérience de 62 M\$ et par le montant négatif de 19 M\$ lié à la faible incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Au 30 juin 2024, la MSC totalisait 13,0 G\$, ce qui représente une augmentation de 373 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des marchés de 366 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 30 juin 2024, les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 96 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, pour se chiffrer à 9 142 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises.

Capital social et surplus

Au 30 juin 2024, le capital social en circulation se chiffrait à 10 244 M\$, dont 6 024 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 29 janvier 2024, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 5 mars 2024, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la compagnie a racheté et annulé 1 157 085 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 41,55 \$ par action.

Liquidités et gestion du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

Au 30 juin 2024

Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Obligations à court terme¹

Total partiel

Autres actifs et titres négociables

Obligations d'État¹

Obligations de sociétés¹

Actions

Prêts hypothécaires

Total partiel

Total

Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
8 582 \$	8 \$	8 574 \$
4 948	91	4 857
13 530 \$	99 \$	13 431 \$
36 372 \$	10 908 \$	25 464 \$
115 029	54 867	60 162
17 420	5 159	12 261
38 355	35 568	2 787
207 176 \$	106 502 \$	100 674 \$
220 706 \$	106 601 \$	114 105 \$

Au 31 décembre 2023

Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Obligations à court terme¹

Total partiel

Autres actifs et titres négociables

Obligations d'État¹

Obligations de sociétés¹

Actions

Prêts hypothécaires

Total partiel

Total

7 742 \$	12 \$	7 730 \$
5 876	—	5 876
13 618 \$	12 \$	13 606 \$
38 369 \$	10 639 \$	27 730 \$
112 806	53 800	59 006
15 733	4 134	11 599
38 414	35 500	2 914
205 322 \$	104 073 \$	101 249 \$
218 940 \$	104 085 \$	114 855 \$

¹ Au 30 juin 2024, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 156,3 G\$ (157,1 G\$ au 31 décembre 2023). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 juin 2024.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 juin 2024, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 13,4 G\$ (13,6 G\$ au 31 décembre 2023) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 100,7 G\$ (101,2 G\$ au 31 décembre 2023). Au 30 juin 2024, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,0 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2023) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 6b) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie au 30 juin 2024.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. Au cours du deuxième trimestre de 2024, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 0,7 G\$, soit un montant comparable à la moyenne pour les cinq derniers trimestres.

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du rapport de gestion annuel de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2024	2023 ¹	2024	2023 ¹
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	1 535 \$	2 373 \$	1 788 \$	2 552 \$
Financement	(641)	(1 508)	(1 177)	(2 260)
Investissement	(105)	(8)	(319)	(85)
	789	857	292	207
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	85	(94)	173	(68)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	874	763	465	139
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 708	6 666	8 117	7 290
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	8 582 \$	7 429 \$	8 582 \$	7 429 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ²	—	258	—	258
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	8 582 \$	7 171 \$	8 582 \$	7 171 \$

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 874 M\$ par rapport au 31 mars 2024. Au cours du deuxième trimestre de 2024, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 535 M\$, une baisse de 838 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2023. La diminution est principalement attribuable à la hausse du montant net des ventes de placements de portefeuille au cours de l'exercice précédent, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation du bénéfice net après impôt. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 641 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 105 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 465 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 788 M\$, une baisse de 764 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 177 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 319 M\$ et se rapportent principalement à la vente de Putnam Investments, qui a été classée dans les activités abandonnées.

Engagements et obligations contractuelles

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2024 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 juin 2024 était de 130 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,0 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 juin 2024 (0,9 G\$ au 31 mars 2024).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	30 juin 2024	31 déc. 2023
Capital de première catégorie	19 478 \$	18 285 \$
Capital de deuxième catégorie	5 168	5 223
Total du capital disponible	24 646	23 508
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 166	5 406
Total des ressources en capital	29 812 \$	28 914 \$
Capital requis	22 852 \$	22 525 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	130 %	128 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de deux points, passant ainsi de 128 % au 31 décembre 2023 à 130 % au 30 juin 2024, en raison du bénéfice qui a engendré une hausse du total des ressources en capital. La croissance de un point pour le trimestre par rapport au 31 mars 2024 est attribuable à des facteurs similaires.

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Le ratio présenté au 31 décembre 2023 était de 522 %. Au 30 juin 2024, le ratio devrait continuer de se situer au-dessus de 500 %.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

Rendement des capitaux propres

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Rendement des capitaux propres fondamental¹ par secteur			
Exploitation canadienne	16,4 %	16,2 %	17,6 %
Exploitation américaine	13,3 %	12,6 %	11,4 %
Exploitation européenne ²	17,3 %	16,8 %	17,5 %
Solutions de gestion du capital et des risques ²	50,8 %	52,9 %	37,1 %
Total du rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco²	17,2 %	17,0 %	15,9 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies³ par secteur			
Exploitation canadienne	17,0 %	14,9 %	15,3 %
Exploitation américaine	11,1 %	9,8 %	8,2 %
Exploitation européenne	13,2 %	11,2 %	11,8 %
Solutions de gestion du capital et des risques	55,5 %	57,8 %	30,0 %
Total du rendement des capitaux propres de Lifeco – activités poursuivies	16,2 %	14,6 %	12,2 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour le secteur Exploitation américaine, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Le rendement des capitaux propre fondamental de Lifeco au 30 juin 2024 a augmenté de 1,3 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'exploitation américaine et au secteur Solutions de gestion du capital et des risques, pour lesquels le rendement des capitaux propre fondamental a augmenté de 1,9 point de pourcentage et de 13,7 points de pourcentage, respectivement. La hausse pour l'exploitation américaine est attribuable à la croissance solide du bénéfice, qui a été supérieure à la croissance des capitaux propres. Dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, le bénéfice fondamental pour les quatre derniers trimestres de la période comparative close le 30 juin 2023 comprenait une provision pour perte nette de 128 M\$ après impôt au titre des sinistres estimés découlant des répercussions de l'ouragan Ian au troisième trimestre de 2022.

Le rendement des capitaux propres de Lifeco au 30 juin 2024 a augmenté de 4,0 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer le rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations¹ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au deuxième trimestre de 2024, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse www.greatwestlifeco.com/fr.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Le 1^{er} janvier 2024, la compagnie a conclu la vente de Putnam Investments et détient actuellement environ 31 600 000 actions de Franklin Templeton qu'elle a reçues à titre de contrepartie partielle, lesquelles sont classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). La compagnie détiendra la majorité de ces actions pour une période minimale de cinq ans.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net		Capitaux propres ¹		MSC ²		TSAV ³	
	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023	30 juin 2024	31 déc. 2023
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	125 \$	175 \$	100 \$	150 \$	125 \$	175 \$	(1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(150)	(225)	(150)	(225)	(200)	(250)	0 point	0 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	225 \$	300 \$	275 \$	350 \$	100 \$	175 \$	0 point	1 point
Diminution de 50 points de base	(275)	(375)	(350)	(450)	(175)	(250)	(1) point	(1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹								
Hausse de 20 %	125 \$	225 \$	575 \$	525 \$	550 \$	525 \$	(1) point	0 point
Hausse de 10 %	50	100	275	250	275	275	< (1) point	0 point
Baisse de 10 %	(50)	(100)	(275)	(250)	(300)	(300)	0 point	0 point
Baisse de 20 %	(125)	(225)	(575)	(525)	(575)	(550)	< (1) point	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe								
Hausse de 10 %	425 \$	400 \$	450 \$	450 \$	— \$	— \$	1 point	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	225	—	—	< 1 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(225)	(200)	(225)	(225)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(450)	(425)	(475)	(450)	—	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence nette de la vente de Putnam Investments et de la réception d'actions ordinaires de Franklin Templeton est reflétée dans les valeurs au 30 juin 2024 présentées dans le tableau ci-dessus. Les actions ordinaires de Franklin Templeton sont évaluées à la JVAERG et, par conséquent, les profits et les pertes latents n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires. L'incidence après impôt sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires relativement aux actions ordinaires de Franklin Templeton est d'environ 75 \$ pour chaque tranche de 10 % de la variation de la valeur des actions ordinaires.

² L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

³ Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée. Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter aux rubriques Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques et Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités du bénéfice et du TSAV.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2024 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) pour IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 16, *Contrats de location*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2024.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités, qui incluent les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;

- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG);
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental¹	1 038 \$	978 \$	920 \$	2 016 \$	1 746 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	45 \$	136 \$	(92) \$	181 \$	(301) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(17)	(29)	13	(46)	54
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	(158)	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	37	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	2	3	(5)	5	4
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	(4)	1	33	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ²	(36)	(67)	(144)	(103)	(170)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	7	18	33	25	40
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(52)	(50)	(49)	(102)	(92)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	15	12	13	27	24
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ^{1, 2}	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	(34)	34	—	—	—
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(41) \$	22 \$	(448) \$	(19) \$	(717) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental ¹	8	31	97	39	154
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 005 \$	1 031 \$	569 \$	2 036 \$	1 183 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	44	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 005 \$	960 \$	498 \$	1 965 \$	1 093 \$

¹ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental	322 \$	302 \$	283 \$	624 \$	561 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	35 \$	93 \$	(179) \$	128 \$	(239) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	(26)	50	(36)	67
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	9	1	10	4
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(3)	—	(3)	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(9)	(23)	(3)	(32)	(3)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	6	1	8	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(8)	(7)	(6)	(15)	(12)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	2	2	1	4	3
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	335 \$	353 \$	148 \$	688 \$	381 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental	324 \$	286 \$	265 \$	610 \$	483 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(2) \$	9 \$	(4) \$	7 \$	(9) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(2)	—	(1)	—
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(27)	(44)	(95)	(71)	(121)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	5	12	22	17	29
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(39)	(37)	(37)	(76)	(69)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	12	9	10	21	18
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	274 \$	233 \$	161 \$	507 \$	331 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	(115)	(71)	(115)	(90)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	44	—	44	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	274 \$	162 \$	90 \$	436 \$	241 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental¹	206 \$	197 \$	180 \$	403 \$	358 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	13 \$	(15) \$	100 \$	(2) \$	(55) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	3	(16)	(2)	—
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	(158)	—	(158)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	37	—	37
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(2)	—	(1)	(2)	5
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(1)
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ²	—	—	(46)	—	(46)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	—	—	10	—	10
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ²	(5)	(6)	(6)	(11)	(11)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ²	1	1	2	2	3
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ^{1, 2}	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	(7)	7	—	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	201 \$	187 \$	102 \$	388 \$	142 \$

¹ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental¹	190 \$	195 \$	203 \$	385 \$	360 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(6) \$	49 \$	(9) \$	43 \$	13 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	(4)	(21)	(6)	(16)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	(6)	(5)	(7)	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(1)	1	—	1
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt) ^{1, 2}	—	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ^{1, 2}	(27)	27	—	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	155 \$	260 \$	169 \$	415 \$	353 \$

¹ La loi sur l'impôt minimum mondial a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice fondamental et les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base « pro forma » comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(4) \$	(2) \$	(11) \$	(6) \$	(16) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	5 \$	— \$	— \$	5 \$	(11) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	—	—	(1)	3
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	4	—	—	4	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	36	—	—	36	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	40 \$	(2) \$	(11) \$	38 \$	(24) \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance

Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Lifeco (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance	794 \$	763 \$	711 \$	1 557 \$	1 370 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(1)	(2)	(46)	(3)	(43)
Compte de participation	38	36	38	74	76
Bénéfice net – résultat des activités d'assurance	831 \$	797 \$	703 \$	1 628 \$	1 403 \$

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement

Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Lifeco (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement	255 \$	297 \$	266 \$	552 \$	480 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	49	144	(255)	193	(464)
Bénéfice relatif à l'écart	328	321	305	649	663
Compte de participation	17	(2)	(12)	15	(61)
Bénéfice net – résultat net des activités de placement	649 \$	760 \$	304 \$	1 409 \$	618 \$

Bénéfice fondamental avant impôt

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Bénéfice fondamental (avant impôt)	1 325 \$	1 230 \$	1 131 \$	2 555 \$	2 092 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	45 \$	136 \$	(92) \$	181 \$	(301) \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	—	(158)	—	(158)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	2	3	(5)	5	4
Incidences de la transformation des activités (avant impôt) ¹	(36)	(67)	(144)	(103)	(170)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt) ¹	(52)	(50)	(49)	(102)	(92)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(41) \$	22 \$	(448) \$	(19) \$	(717) \$
Compte de participation	30	6	(1)	36	(39)
Bénéfice avant impôt	1 314 \$	1 258 \$	682 \$	2 572 \$	1 336 \$

¹ Inclus dans les autres incidences non liées aux marchés.

Produits nets des unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower

En ce qui a trait aux unités d'exploitation Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower au sein de l'exploitation américaine, la compagnie présente les produits nets, qui constituent une mesure de la performance financière et de la croissance de ces activités. Les produits nets comprennent les honoraires nets liés aux actifs et les autres honoraires liés à des activités comme celles relatives aux produits de fonds communs de placement et à la tenue de dossiers. Les charges nettes liées aux actifs comprennent certaines charges directes qui sont engagées, comme les commissions, les charges liées aux comptes gérés et les charges liées aux sous-conseillers. Les produits nets comprennent également le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement liés au fonds général, déduction faite des résultats au chapitre du crédit sur les actifs détenus pour y adosser les passifs du fonds général.

Rapport de gestion

Exploitation américaine

Régimes à cotisations définies – Empower (en dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023	30 juin 2024	30 juin 2023
Honoraires bruts sur l'actif géré	437 \$	425 \$	406 \$	862 \$	802 \$
Charges nettes liées aux actifs	(110)	(109)	(108)	(219)	(210)
Honoraires liés aux actifs (montant net)	327 \$	316 \$	298 \$	643 \$	592 \$
Bénéfice relatif à l'écart	175	173	195	348	396
Résultats au chapitre du crédit	(29)	—	(10)	(29)	(13)
Bénéfice relatif à l'écart (montant net)	146 \$	173 \$	185 \$	319 \$	383 \$
Autres honoraires	222	175	164	397	316

Total des produits nets (en dollars américains)

	695 \$	664 \$	647 \$	1 359 \$	1 291 \$
--	--------	--------	--------	----------	----------

Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)

Honoraires bruts sur l'actif géré	102 \$	99 \$	81 \$	201 \$	157 \$
Charges nettes liées aux actifs	(14)	(14)	(10)	(28)	(22)
Honoraires liés aux actifs (montant net)	88 \$	85 \$	71 \$	173 \$	135 \$
Bénéfice relatif à l'écart (montant net)	44	46	39	90	76
Autres honoraires	18	19	16	37	28

Total des produits nets (en dollars américains)

	150 \$	150 \$	126 \$	300 \$	239 \$
--	--------	--------	--------	--------	--------

Rapprochement de l'état du résultat net

Honoraires et autres produits

Honoraires bruts sur l'actif géré et autres honoraires (en dollars américains)	779 \$	718 \$	667 \$	1 497 \$	1 303 \$
Honoraires bruts sur l'actif géré et autres honoraires (en dollars canadiens)	1 067	970	893	2 037	1 752
Ajouter : autres honoraires et autres produits	32	31	28	63	56

Honoraires et autres produits

	1 099 \$	1 001 \$	921 \$	2 100 \$	1 808 \$
--	----------	----------	--------	----------	----------

Résultat net des activités de placement

Bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (montant net) (en dollars américains)	190 \$	219 \$	224 \$	409 \$	459 \$
Bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (montant net) (en dollars canadiens)	261 \$	295 \$	300 \$	556 \$	616 \$
Ajouter : autre résultat net des activités de placement de l'exploitation américaine	69	81	20	150	65
Ajouter : éléments exclus du bénéfice fondamental	(2)	9	(4)	7	(9)
Ajouter : compte de participation	1	1	—	2	—

Résultat net des activités de placement

	329 \$	386 \$	316 \$	715 \$	672 \$
--	--------	--------	--------	--------	--------

Charges d'exploitation et frais administratifs

Charges nettes liées aux actifs (en dollars américains)	(124) \$	(123) \$	(118) \$	(247) \$	(232) \$
Autres charges d'exploitation de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower (en dollars américains)	(437)	(462)	(436)	(899)	(876)
Autres charges d'exploitation de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)	(96)	(95)	(73)	(191)	(159)
Total des charges d'exploitation liées aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars américains)	(657) \$	(680) \$	(627) \$	(1 337) \$	(1 267) \$
Total des charges d'exploitation pour les unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower (en dollars canadiens)	(900)	(918)	(840)	(1 818)	(1 698)
Ajouter : éléments exclus du bénéfice fondamental	(15)	—	(67)	(15)	(67)
Ajouter : autres charges d'exploitation de l'exploitation américaine	(24)	(56)	(26)	(80)	(109)
Ajouter : compte de participation	(4)	(1)	(3)	(5)	(5)

Charges d'exploitation et frais administratifs

	(943) \$	(975) \$	(936) \$	(1 918) \$	(1 879) \$
--	----------	----------	----------	------------	------------

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	749 562 \$	736 722 \$	690 003 \$
Activités poursuivies – autres actifs gérés	211 939	204 651	198 956
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	—	153 414
Total de l'actif géré¹	961 501 \$	941 373 \$	1 042 373 \$
Autres actifs administrés	1 967 541	1 913 791	1 601 005
Total de l'actif administré¹	2 929 042 \$	2 855 164 \$	2 643 378 \$

¹ Les chiffres comparatifs comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	107 067 \$	106 530 \$	98 216 \$
Autres actifs gérés	13 293	13 424	3 971
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	57 771	57 142	25 141
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	178 131 \$	177 096 \$	127 328 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	105 034 \$	103 874 \$	98 457 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 329	2 152	2 221
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	212 101 \$	210 404 \$	196 673 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	13 293	13 424	3 971
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	60 100	59 294	27 362
Total de l'actif administré de l'exploitation Canadienne	285 494 \$	283 122 \$	228 006 \$

Exploitation américaine

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Actif administré – Empower			
Fonds général	87 553 \$	87 471 \$	91 817 \$
Fonds distincts	193 030	186 611	170 566
Autres actifs gérés	82 843	80 609	92 860
Autres actifs administrés	1 894 228	1 841 725	1 562 088
Actif administré – Empower	2 257 654 \$	2 196 416 \$	1 917 331 \$
PanAgora – autre actif géré	46 117 \$	45 164 \$	43 897 \$
Activités abandonnées – autres actifs gérés	—	—	184 309
Total partiel	2 303 771 \$	2 241 580 \$	2 145 537 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(69) \$	(1 922) \$	(30 895) \$
Ajouter : autres actifs au bilan	39 267	39 636	37 906
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	319 850 \$	313 718 \$	300 289 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	128 891	123 851	290 171
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 894 228	1 841 725	1 562 088
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 342 969 \$	2 279 294 \$	2 152 548 \$

Exploitation européenne

	30 juin 2024	31 mars 2024	30 juin 2023
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré			
Actifs des fonds distincts	155 289 \$	150 177 \$	135 542 \$
Autres actifs gérés	69 755	67 376	58 228
Autres actifs administrés	13 213	12 772	11 555
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	238 257 \$	230 325 \$	205 325 \$
Ajouter : autres actifs au bilan	53 299 \$	53 406 \$	48 812 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	208 588 \$	203 583 \$	184 354 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	69 755	67 376	58 228
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	13 213	12 772	11 555
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	291 556 \$	283 731 \$	254 137 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental** – détenteurs d'actions ordinaires – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Incidences de la transformation des activités** – Les incidences de la transformation des activités comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l'écart non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d'évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation à tous les contrats aux termes d'IFRS 17 qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	30 juin 2024	30 juin 2023
Dollar américain	1,37	1,34
Livre sterling	1,73	1,68
Euro	1,47	1,46

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.

- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation selon IFRS 17 aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres** – activités poursuivies – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation selon IFRS 17 aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

Transactions entre parties liées

Le 6 mai 2024, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu un nouveau partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire de placements axé sur les solutions climatiques et une filiale de la société mère de la compagnie, Power Corporation du Canada. Dans le cadre de la transaction, la compagnie est devenue un actionnaire minoritaire de Power Sustainable, avec une participation entièrement diluée légèrement inférieure à 20 %. La compagnie a convenu d'investir dans certains fonds ciblés par les stratégies d'investissement de Power Sustainable dans l'avenir.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2023.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2024		2023				2022 (retraité)	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits des activités d'assurance	5 273 \$	5 250 \$	5 174 \$	5 110 \$	5 081 \$	5 037 \$	5 442 \$	4 648 \$
Produits nets tirés des placements	2 409	2 340	2 431	2 271	2 061	2 101	2 085	2 027
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(864)	(1 385)	11 042	(5 457)	(2 668)	3 572	1 351	(7 399)
Honoraires et autres produits	1 794	1 672	1 558	1 450	1 466	1 400	1 372	1 280
Total des produits¹	8 612 \$	7 877 \$	20 205 \$	3 374 \$	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	1 005 \$	1 031 \$	743 \$	936 \$	569 \$	614 \$	478 \$	986 \$
De base – par action	1,08	1,10	0,80	1,01	0,61	0,66	0,51	1,06
Dilué – par action	1,08	1,10	0,79	1,00	0,61	0,66	0,51	1,06
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	1 005 \$	960 \$	740 \$	905 \$	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$
De base – par action	1,08	1,03	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06
Dilué – par action	1,08	1,03	0,79	0,97	0,53	0,64	0,48	1,06

¹ Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Total des produits

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2024 s'est établi à 8 612 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 273 M\$ (5 081 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 409 M\$ (2 061 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des variations à la baisse de 864 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la baisse de 2 668 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 794 M\$ (1 466 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 192 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5 273 M\$, principalement en raison des résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au Royaume-Uni.

Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements pour le deuxième trimestre de 2024 a augmenté de 2 152 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 545 M\$. Les variations de la juste valeur au deuxième trimestre de 2024 se sont traduites par une diminution de 864 M\$, comparativement à une diminution de 2 668 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, principalement en raison d'une hausse moins élevée des rendements des obligations dans toutes les régions au cours de la période considérée par rapport à l'exercice précédent. Au deuxième trimestre de 2024, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2 409 M\$, une augmentation de 348 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du même facteur évoqué pour expliquer les variations de la juste valeur.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2024 ont augmenté de 328 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 794 M\$, principalement en raison des ajouts d'IPC et de Value Partners et de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne, de la hausse de l'actif administré attribuable à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, des ajustements liés à l'acquisition de Prudential et à la croissance globale au sein de l'exploitation américaine, et de la hausse des honoraires de gestion découlant de l'augmentation de l'actif administré moyen au sein de l'exploitation européenne.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 005 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 498 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,08 \$ par action ordinaire (1,08 \$ après dilution) pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 0,53 \$ par action ordinaire (0,53 \$ après dilution) il y a un an.

Conversion des devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Dollar américain						
Bilan	1,37 \$	1,35 \$	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$
Produits et charges	1,37 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$
Livre sterling						
Bilan	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,73 \$	1,71 \$	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$
Euro						
Bilan	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$
Produits et charges	1,47 \$	1,46 \$	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.